

Politique

Montpellier : le règlement sur la publicité crée quelques tensions dans la majorité



La suppression des panneaux numériques fortement demandée.

Politique, Hérault, Montpellier

Publié le 28/03/2021 à 11:33

Présenté lundi en conseil métropolitain, il n'est pas forcément du goût des élus écologistes.

Après l'affaire du "cadeau" que la Ville de Montpellier aurait fait à JCDecaux, on continue à parler publicité mais cette fois-ci dans les couloirs de la Métropole. Lundi, lors de la réunion du conseil, sera ainsi présenté le Règlement local de publicité intercommunal (RLPI). Et encore une fois, l'opposition grince des dents. Mais elle n'est pas la seule...

Fin 2019, le président Philippe Saurel avait soumis à enquête publique un projet de RLPI, devant donc s'appliquer sur tout le territoire de la Métropole. Une concertation avait ainsi eu lieu "où se dégageait fortement une volonté d'encadrer la publicité et de supprimer les panneaux numériques", avance Arnaud Matarin, porte-parole du collectif NousSommes.

Alenka Doulain ne devrait donc pas manquer, lundi, d'élever la voix. Au vu de la délibération qui leur a été soumise, le collectif s'estime ainsi désolé de "décevoir tous

ceux qui ont contribué à cette concertation et qui ont pensé que la publicité allait être fortement encadrée, ça ne sera pas le cas".

"Pour la concertation, il faudra faire vite"

Si, rien d'étonnant sous le soleil, l'opposition est critique, certains élus de la majorité ont visiblement également avalé quelques couleuvres. À commencer par celui qui présentera le dossier, Bruno Paternot.

Dans un échange de courriels entre les adhérents héraultais d'Europe-écologie/Les Verts que Midi Libre s'est procurés, l'élu en charge de l'ambiance sonore et lumineuse de la ville a été pointé du doigt par un membre de l'association **Paysages de France** : "Nous travaillons à détricoter le Règlement local de publicité intercommunal rédigé sous Saurel pour le rendre audacieux, à la hauteur des engagements pris au moment des élections.

"Tu nous as reçus une fois le 10 février. Depuis le 2 mars, tu restes silencieux à nos sollicitations. Nous avons écrit à M. Delafosse pour demander un rendez-vous. Pas de réponse. Et tu t'apprêtes à présenter le texte du RLPI de Saurel pour approbation à l'assemblée métropolitaine ce lundi. Pour la concertation, il faudra faire vite ! Tu vas certainement t'engager à revoir le texte avant la fin du mandat. Ce ne sera pas fait, trop lourd. On fait ça tous les 10 ans."

La dure loi des concessions

Face à cette violente attaque, Bruno Paternot s'est défendu en soulignant qu'il n'était pas "responsable des non-réponses de M. Delafosse", arguant qu'il avait "personnellement répondu systématiquement à tous les reproches en proposant des rencontres".

L'homme a tenu à rappeler à son interlocuteur **qu'il avait échangé avec l'association depuis plusieurs mois "trois fois, plus de 2 h à chaque fois. Je n'appelle pas ça du silence radio. J'ai porté en interne toutes les demandes. Toutes"**. Concédant cependant qu'elles n'étaient pas toutes entendues : "Et oui, je vais perdre des arbitrages."

Quand les arrangements politiques appellent des concessions sur des convictions, la pilule est parfois plus difficile à avaler...

E. B.